

Homélie 5<sup>e</sup> dimanche de carême, année A

## **Respect du malade en fin de vie, du corps du défunt et dispersion des cendres...**

Celles et ceux qui ont pris le petit parcours de carême pour cheminer à travers les cinq essentiels, se souviennent que nous avons déjà étudié le thème de la prière et que nous sommes en train d'approfondir celui de la vie fraternelle.

C'est donc au tamis de ces points que je voudrais aborder l'Évangile du retour à la vie de Lazare (Jn 11), en parlant de la sollicitude pour les personnes malades ou en fin de vie. Le verset de l'Évangile qui me servira d'introduction est le message que les deux sœurs envoient à Jésus : « *Seigneur, celui que Tu aimes est malade* » (Jn 11, 3). C'est une prière qu'elles Lui adressent en lui demandant d'intervenir pour leur frère.

J'ai été récemment appelé au chevet d'une personne en fin de vie, en phase terminale d'un cancer pour lui donner le sacrement des malades que l'on appelle dans ce cas précis : « l'extrême onction ». Vivre ce temps de prière est important et beau à plus d'un titre :

- **Pour le prêtre** qui exerce son ministère de consolation à l'image de Jésus proche des personnes malades et de leurs familles,
- **Pour la personne elle-même**, parce que, dans sa foi, elle s'en remet à Dieu, en Lui demandant de l'aider à Lui faire confiance : « *Le Seigneur est mon berger* » (Ps 22). Là, c'était la malade qui avait fait elle-même la demande parce qu'elle se savait en fin de vie.
- **Pour la famille**. Ici, deux membres de la famille étaient présents. C'était pour eux, une certaine façon de dire : « Seigneur, nous avons fait ce que nous pouvions, sur le plan médical et humain, au niveau des relations simples, cordiales, quotidiennes de nos visites, des soins à apporter. Le moment vient maintenant pour nous de lâcher prise ».
- **Pour le personnel soignant**. En l'occurrence, c'est une jeune soignante qui m'avait appelé. J'ai pris le temps de discuter avec elle en la remerciant pour cette délicatesse qu'elle avait eu par rapport à cette patiente. Tous les soignants n'ont pas toujours cette sensibilité. Elle m'a dit : « Je suis pratiquante. » J'ai rendu grâce que dans cet établissement, des personnes aient encore ce souci de la vie spirituelle des malades.

Dans le cadre de la célébration pénitentielle communautaire que nous avons la semaine dernière à Masevaux, nous avons eu la chance de méditer sur un très



beau tableau du Caravage qui se trouve à Naples. Nous y découvrons les sept œuvres de miséricorde corporelle 1607).

On y voit les pieds d'un défunt. A son chevet, nous se trouve quelqu'un que l'on imagine être un diacre, une torche à la main en train de prier.

Le soucis corporel et spirituel des défunts ne figure pas à proprement dans les œuvres de miséricorde rapportées par st Matthieu (25, 31-46). L'évangéliste n'en détaille que six. Mais l'Eglise a tenu à créer un septénaire en y ajoutant tout ce qui touche l'attention pour ceux qui nous ont quittés. On trouve déjà ce

fondement dans l'Ancien Testament, dans le livre de Tobie qui fait partie des deutérocanoniques (non reconnus par nos frères et sœurs protestants).

Tobie est en exil en Assyrie. En Juif pratiquant, il a le souci de donner le vêtement et la nourriture à ceux qui sont dans le besoin. Mais dans le royaume de Sennachérib où il se trouve, des Juifs mourraient parfois sans sépulture (Tb 1, 16-18 ; 12, 12-13). Or pour Tobie, il est inconcevable d'avoir le souci du corps des personnes vivantes en négligeant le corps des personnes décédées.

Tobie sait que l'ensevelissement des morts peut être un motif de condamnation à mort. Mais chez les Juifs, le fait d'être privé de sépulture était un mal horrible et c'était même un châtement dont on menaçait les personnes impies (Jr 22, 18-23 ; Is 34, 3). Le livre de Ben Sirac le sage affirme en effet : « *Que ta générosité s'étende à tous les vivants ; même envers les morts sois généreux* » (Si 7,33) et « *Mon fils, répands tes larmes sur un mort ; comme un malheureux déchiré de douleur, entonne sur lui un chant de deuil ; donne à son corps la sépulture qui lui est due et ne néglige pas sa tombe* » (Si 38, 16).

Nous comprenons qu'avoir un cœur miséricordieux c'est avoir de l'affection pour le défunt même après sa mort et que ceux qui enterrent les morts font une œuvre louable.

La semaine prochaine, lors du récit de la Passion, nous nous rappellerons que Joseph d'Arimatee, accompagné de Nicodème, ira auprès de Pilate, demander le corps de Jésus pour pouvoir lui donner une sépulture digne de ce nom et faire à minima, les soins funèbres (Jn 19, 38-42).

**Si Jésus a été enterré, que penser de la crémation ?** L'Église catholique marque une préférence pour l'inhumation, mais depuis 1963, une instruction de la Congrégation pour la doctrine de la foi, reprise par le nouveau Code de droit canonique au n° 1176, stipule que l'Église accepte maintenant la crémation à la place de l'inhumation dans la mesure où ceux qui la demandent ne le font pas avec le souhait de montrer leur volonté de se démarquer expressément de la foi chrétienne et de s'opposer à elle par rapport à la résurrection.

L'Église accepte donc d'accompagner ceux qui font le choix de la crémation, à condition que leurs motifs ne soient pas expressément anti-chrétiens. Rappelons que crémation est tout même une forme de violence faite au corps humain qui est brûlé à 800° C. Les fragments d'os qui restent sont ensuite broyés afin d'obtenir une fine poudre.

D'une façon générale, le soin apporté à la préparation et à la célébration des funérailles est ainsi la dernière marque de bienveillance envers nos frères et sœurs défunts. Par la suite, nous leur manifestons notre affection aux jours qui précèdent la Toussaint, lorsque nous entretenons leur mémoire par le fleurissement des tombes et le fait d'aller s'y recueillir.

**La prière pour les défunts :** Nous avons parlé de la 7<sup>e</sup> œuvre de miséricorde corporelle : l'ensevelissement des corps, vient maintenant la 7<sup>e</sup> œuvre de miséricorde spirituelle : la prière pour les défunts. Dans l'évangile du retour à la vie de Marthe et Marie, on peut penser qu'outre la préparation des condoléances, c'est la démarche que tous ces Juifs étaient venus faire auprès des deux sœurs.

La prière est d'abord, rappelons-nous, un don de Dieu, dans sa relation avec l'homme. Dieu nous donne les mots nécessaires pour que nous puissions nous adresser à Lui. Elle est aussi une relation d'alliance entre Dieu et nous, à travers Jésus. Jésus fait le pont entre notre humble condition et Dieu le Père.

La prière est à l'origine de toutes les œuvres de miséricorde. Nous professons que cette prière a du sens, dans ce que nous appelons la communion des saints, cette communion des membres de l'Église, ceux qui sont en pèlerinage sur la terre, vous et moi, mais aussi les bienheureux qui sont déjà au Ciel. Tous, nous

sommes qualifiés, par notre baptême, de « saints ». C'est une expression qu'utilise déjà l'apôtre Paul, pour parler non pas de ceux qui sont déjà auréolés mais des baptisés qui appartiennent à telle ou telle communauté chrétienne.

L'union formée par cette prière, la communion des saints, est un soutien, de notre part envers ceux qui sont en pérégrination vers le Ciel, mais aussi de ceux qui sont déjà auprès de Dieu et qui prient pour nous. C'est un échange de biens spirituels.

Quand nous prions pour quelqu'un de vivant, nous le plaçons sous le regard plein d'amour de Dieu. Nous invoquons pour cette personne, le don de Dieu et Sa bénédiction. C'est pareil pour quelqu'un qui est décédé.

Dans la Bible, il y a ce passage du second livre des Maccabées que l'on appelle aussi les Martyrs d'Israël où il est question de Judas Maccabée qui fait offrir des sacrifices pour des soldats morts sur le champ de bataille pour défendre leurs traditions religieuses, mais malheureusement, leur foi était teintée d'idolâtrie. Sur tous les cadavres furent mis à jour des talismans dédiés aux idoles de Jamnia. Mais Judas Maccabée disait qu'étant donné que ces soldats avaient cette foi en la résurrection, il voulait prier et offrir des sacrifices pour eux (2 Mc 12, 39-46) *« C'était là une pensée religieuse et sainte. Voilà pourquoi il fit ce sacrifice d'expiation, afin que les morts soient délivrés de leurs péchés ».*

**Quid de la dispersion des cendres dans la nature ?** A mon avis, cette pratique empêche les gens d'avoir un lieu de mémoire stable. On touche là quelque chose d'important auquel on ne pense pas assez. Le fait de disperser les cendres en forêt, sur un sommet, au bord d'une rivière, peut priver d'autres personnes de venir se recueillir en un endroit dédié tel le cimetière communal où finalement il n'est pas nécessaire de demander une localisation GPS pour s'y rendre !

Par ailleurs, la nature change. Parfois la famille ou les proches justifient le choix de tel lieu en disant : « Papi aimait se rendre à tel arbre, c'est là qu'on a mis les cendres ». Or l'arbre n'a pas vocation à rester éternellement là où il a poussé. Il peut tomber ou être foudroyé par un orage. Lors d'un débardage ou d'une coupe de bois, un chemin forestier peut être créé et provoquer un certain désarroi : « Mais où est papi ? Où puis-je venir pour prier, me recueillir ? » Parfois les endroits sont lointains, sur un sommet et ne permettent pas aux personnes âgées de s'y rendre, surtout quand l'âge est là et que la mobilité manque. Un cimetière est normalement accessible à tout le monde. Ce sont des détails que l'on oublie.

Voilà comment cet extrait d'Évangile peut nous aider à réfléchir sur le thème de la prière et la vie fraternelle dans le cadre des 5 essentiels pour éviter que sur le coup de l'émotion, nous ne prenions des décisions qui dans l'avenir ne se révéleront pas tout à fait ajustées. Amen !